



Société des
auteurs et
compositeurs
dramatiques

Un projet, trois feed-back 2016

Toujours utile, souvent nécessaire, de recevoir le regard de collègues en amont de la production... comme un coup de pied dans le derrière ou une claque dans le dos.

Jean BEAUDRY, scénariste et réalisateur

Ce projet favorise l'échange de points de vue artistiques, un réel dialogue entre créateurs de disciplines différentes mais tout aussi complémentaires mais surtout la connaissance d'univers artistiques, originaux et authentiques.

Martine BEAULNE, metteure en scène

Un projet trois feed-back est toujours l'occasion d'échanges artistiques stimulants et c'est avec bonheur que j'y reviens chaque printemps.

Paul-André FORTIER, chorégraphe

Un projet, trois feed-back, c'est une rencontre pour un chorégraphe, un scénariste, un réalisateur, un dramaturge, un auteur de spectacles d'humour, de numéros de cirque avec des auteurs expérimentés de disciplines différentes, qui réagiront au projet soumis.

La rencontre d'une demi-journée est destinée à tous les créateurs dont le projet correspond à un des répertoires de la **SACD, spectacle vivant** : théâtre, danse, cirque, humour, dramatico-lyrique, **audiovisuel** : télévision, cinéma, **radiophonique, nouvelles plateformes**.

Deux projets seront sélectionnés et les deux auteurs pourront ainsi échanger avec **Jean BEAUDRY**, scénariste et réalisateur, **Martine BEAULNE**, metteure en scène, **Robert FAVREAU**, réalisateur et scénariste, **Paul-André FORTIER**, chorégraphe.

Ces quatre membres de la **SACD** ont accepté de partager leur expérience avec des collègues intéressés par le regard de pairs sur leur projet.

Les deux rencontres sont proposées le **mardi 03 mai** à 9h et le **mercredi 04 mai** à 9h à la **SACD**.

Tout créateur canadien ou résident canadien reçu domicilié au Canada peut soumettre un projet à l'exclusion d'un projet scolaire. La demande est obligatoirement constituée des documents suivants :

- Curriculum vitae du membre
- **Première version du projet**
- Note précisant l'objectif recherché de la rencontre
- Note décrivant la prochaine étape du projet.

Tous les documents doivent être soumis en quatre (4) exemplaires et ils ne sont pas renvoyés.

La **SACD** se réserve le droit de demander le document d'une réalisation antérieure. Elle ne peut pas être tenue responsable des pertes ou dommages causés aux documents reçus.

Les projets devront être parvenus à la **SACD au plus tard le jeudi 31 mars 2016 avant 16h00 à l'adresse ci-dessous mentionnée.**